



Bulletin d'information sur les pesticides

N°9 – Septembre 2022

Actualités législatives et réglementaires



États-Unis : Modifications de l'étiquetage du Dicamba

Alors que l'Agence de Protection de l'Environnement (*Environmental Protection Agency - EPA*) est en train d'évaluer des modifications potentielles de l'étiquetage des herbicides à base de Dicamba, Bayer, un des fabricants de l'herbicide, a soumis une proposition de modification de l'autorisation de 2020 de son herbicide XtendiMAX, à base de Dicamba, impliquant des restrictions d'utilisation supplémentaires pour certaines zones géographiques. La compagnie espère ainsi se soustraire à d'éventuelles nouvelles restrictions et précautions de son utilisation par l'EPA.

Le dicamba est un herbicide couramment utilisé malgré sa très grande volatilité et son haut niveau de danger pour l'environnement. Sa volatilité a provoqué de très nombreux [dommages](#) sur les cultures voisines des champs où l'herbicide a été utilisé, et de nombreux [procès](#) ont été intentés par les victimes de ces

dommages. En particulier, dans l'[affaire Bader Farms](#) et al Contre Monsanto et BASF, la Cour d'appel des États-Unis pour le huitième circuit a rendu le 7 juillet 2022 une décision qui reconnaît la responsabilité de Monsanto-Bayer et de BASF pour les dommages sans précédent causés au verger de M. **Bader** par le système de cultures à base d'herbicides dicamba de ces compagnies.

En Arizona, l'EPA fait actuellement l'objet d'un [procès](#) mené par quatre groupes d'intérêt public. Ils contestent la réautorisation précipitée de trois produits contenant du dicamba (XtendiMax, de Bayer, Engenia, de BASF et Tavium de Syngenta) prononcée par l'EPA en 2020, qui aurait été prise à l'encontre de la loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides (FIFRA). L'affaire n'est pas encore jugée, mais en mars 2022, le juge a ordonné que l'EPA dépose un [rapport](#) sur l'état d'avancement de son évaluation en cours des options pour traiter les futurs incidents liés au dicamba, pertinents pour toute action réglementaire potentielle liée aux enregistrements de dicamba de 2020, avec une date limite fixée au 15 mai 2022.

Le 16 mai 2022, l'EPA dépose un [document](#) de tribunal faisant référence à des modifications potentielles de l'étiquetage des herbicides à base de dicamba pour la saison de croissance 2023. Pour la saison 2022, les seuls changements exigés par l'EPA concernent les dates limites et les restrictions de température spécifiques à chaque État, émises pour le Minnesota et l'Iowa en mars 2022.

C'est également en mars 2022 que Bayer a soumis à l'EPA une proposition de modification de l'autorisation de 2020 de l'herbicide XtendiMax, impliquant des restrictions d'utilisation supplémentaires pour les comtés où sont présentes certaines espèces menacées ou en voie de disparition. Bayer espère ainsi pouvoir continuer à commercialiser son produit, alors que débute la période de demande de renouvellement de l'autorisation de tous les produits à base de dicamba et que de nombreuses restrictions d'étiquetage pourraient être décidées par l'EPA.

L'EPA dispose de neuf mois à compter de la date de soumission de Bayer pour examiner ces restrictions d'étiquetage, ce qui signifie qu'une décision devrait être prise d'ici décembre 2022.

BASF et Syngenta sont les deux autres compagnies les plus concernées par la vente de produits à base de dicamba. Nous pouvons donc attendre de leur part d'éventuelles propositions supplémentaires de restreindre le moins possible l'utilisation du dicamba.

Sur le plan judiciaire, le juge doit décider de la suite à donner à cette affaire. Parmi ses options, il y a le maintien de la suspension de l'affaire en attendant que d'autres litiges liés au dicamba devant la cour d'appel de circuit de Washington D.C. se terminent ou la levée de la suspension et l'audition de l'EPA et des groupes environnementaux sur l'opportunité d'annuler les autorisations du dicamba de 2020.

Si vous êtes arrivé jusqu'ici, pouvez-vous faire encore un tout petit effort pour nous permettre de continuer ce travail d'investigation et d'information pour aider les victimes de pesticides ?

Justice Pesticides a besoin de vous.

**Je donne à Justice
Pesticides**

[Retour au site de Justice Pesticides](#)